

COMPTE-RENDU DE REUNION Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Présents : BOURVEN Claire, KEROUANTON Céline Stéphanie QUINIOU, LE MOIGNE Michelle, MONFORT Franck, STEPHAN Marion, Marion HUMILY.

Excusés : FLOCH Marion, VIMFLES Justine, LE GALL Elen.

Rédacteur : Sandrine VELLY

Date et heure : Mardi 21 novembre 2023 14h00 – Salle du Conseil

1. Compte-rendu de la CSSCT du 11/05/2023 et du 19/09/2023

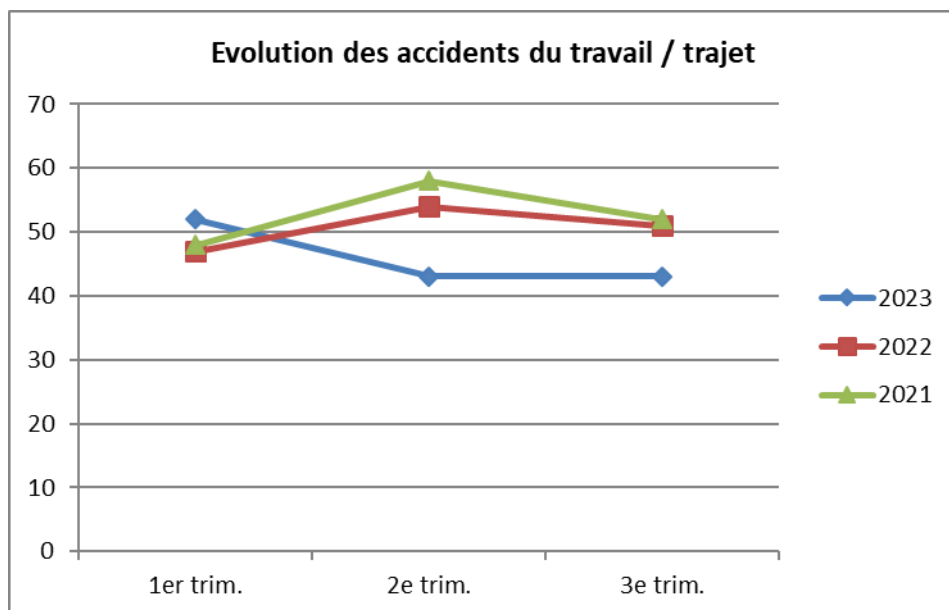
Mme Sandrine VELLY, Responsable de département RH, demande aux élus s'ils ont des remarques sur les comptes rendus de la CSSCT du 11 mai 2023 et du 19 septembre 2023.

Il n'y a pas de remarques particulières sur les comptes rendus.

2. Présentation des statistiques des accidents du travail du 3^{ème} trimestre 2023

Mme VELLY présente les statistiques des accidents du travail du 3^{ème} trimestre 2023.

2023	1er trim.	2e trim.	3e trim.	TOTAL
Médico-social	20	11	18	49
Ressources	0	3	3	6
Sanitaire	27	18	19	64
Social	5	11	3	19
TOTAL	52	43	43	138



Le nombre d'accidents du travail et d'accidents de trajet est de 43 au 3^{ème} trimestre 2023, un chiffre identique au 2^{ème} trimestre.

Par ailleurs, le taux de fréquence continue de chuter et atteint un taux exceptionnellement bas avec 5,06%, la moyenne annuelle étant de 29%. Le taux de gravité suit la même tendance en atteignant 0,12%.

Ces données montrent qu'au 3^{ème} trimestre 2023, le nombre d'accident de travail est en nette baisse, tout comme le nombre de jours d'arrêts de travail qu'ils ont générés.

Ce bilan est positif car cela signifie que la grande majorité des accidents du travail ou de trajet n'avait pas de caractère de gravité important et que les mesures de prévention pour en limiter le nombre semblent être efficaces.

Nouvelle classification CCN51 à compter du 01/07/03 :

C : cadre E : éducatif AS.M : assistante familiale
 AM : agent de maîtrise S : soignant INT : intérimaire
 A : administratif L : logistique

N°class.	Type de l'accident	Nombre	Groupe CCN 51							
			C	AM	A	E	S	L	ASM	INT
1	A.E.S (Accidents avec Exposition au Sang)	0					0			
2	Violence	4		1		2	1			
3	Manutention	21		2	1	1	16	1		
4	Machine et Matériel	0								
5	Déplacement	2				1	1			
6	Trajet	7			1	1	3	2		
7	Autres	9		2	2	1	2	2		

TOTAL	43
--------------	-----------

La répartition par éléments matériels des accidents du travail reste semblable à celle de l'année 2022, avec un nombre plus important d'accidents de travail liés à la manutention.

Des formations « Gestes et postures » sont toujours proposées par Mme Béatrice HENNOTE, Formatrice Référente Santé et Sécurité au travail et Animatrice Prévention. Par ailleurs, la démarche prévention continue de se déployer sur les différents sites et des actions sont ainsi proposées sur chaque site.

3. Calendrier des CSSCT 2024

Le calendrier des CSSCT suivant est retenu pour l'année 2024 :

INSTANCE	DATE
CSSCT	13/02/2024
CSSCT	21/05/2024
CSSCT	12/09/2024
CSSCT	19/11/2024

4. Enquête sur les Risques Psychosociaux au sein du secteur social

L'OPCO Santé a sélectionné le cabinet 2A Territoires du groupe Arthur Hunt pour réaliser l'audit QVCT RPS au sein du pôle social de la Fondation ILDYS.

Un rétroplanning a ainsi été réalisé, et prévoit les différentes étapes suivantes :

- Semaine 47 : des entretiens individuels sont programmés avec les personnes suivantes : Franck MONFORT, secrétaire CSSCT, Eric ESNAULT Directeur des Ressources Humaines, Mathilde OLAYA et Sandrine VELLY, Responsables de départements Ressources Humaines, l'ensemble des cadres éducatives du pôle social.
- 8 janvier 2024 : première réunion du Comité de Pilotage composé de deux cadres éducatives, M. MONFORT et un autre représentant de la CSSCT à définir, M. ESNAULT et Mme VELLY. L'objectif sera de construire et valider le questionnaire qui sera adressé aux salariés et de définir les modalités de réponse.
- Diffusion du questionnaire élaboré à partir des entretiens individuels pour une durée de 3 semaines (la date et les modalités de diffusion seront décidées lors du COPIL de janvier).
- Mise en place des entretiens individuels salariés sur la base du volontariat.
- Analyse des résultats.
- 8 avril 2024 : COPIL n° 2 avec la restitution des résultats quantitatifs et qualitatifs.
- Organisation d'ateliers pour l'élaboration d'actions.
- COPIL n° 3 : présentation du plan d'actions.

5. Point sur les nouvelles chaussures de travail (SUD)

Les élus listent les retours négatifs dont les salariés leur ont fait part sur les nouvelles chaussures de travail : les chaussures seraient épaisses et lourdes, elles feraient du bruit et engendreraient des mauvaises odeurs et une transpiration excessive, elles ne seraient pas étanches et les élastiques et la semelle se craqueraient.

Mme VELLY rappelle que le choix des chaussures a fait l'objet d'un groupe de travail, certains élus y ont participé. Le choix sur la gamme de chaussure a été fait collectivement et une montée en gamme a été validée.

A ce jour, M. Gaël LE VEZO Responsable Logistique Hôtelière n'a pas eu de retours concernant une transpiration excessive ou sur le fait qu'elles ne sont pas étanches. Il y a eu en revanche deux signalements concernant la résistance de la semelle. Une prise de contact avec le fournisseur va être prise à ce sujet.

Mme BOURVEN, élue SUD, demande comment cela se passe pour les salariés qui ont des semelles orthopédiques car ces dernières ne s'adaptent pas aux chaussures de travail. Est-il possible que ces derniers fassent directement l'achat d'une autre paire adaptée puis qu'ils se fassent rembourser ?

Il est convenu que dans ces situations il convient de rechercher une solution alternative en se rapprochant du service économique.

6. Présentation des FSEI du dernier semestre en lien avec la sécurité et les conditions de travail des salariés (SUD)

Mme Lesly JAMBU, Responsable Qualité, débute la présentation générale des FSEI en lien avec la sécurité et les conditions de travail des salariés survenues depuis le mois de juin jusqu'au 20/11/2023 (cf. document en annexe).

Il est possible de noter que les professionnels déclarant sont principalement les AS et les IDE. Les éléments en lien avec la désorganisation du travail ou des problèmes d'environnement au travail (pannes, livraison du linge, absences non remplacées) sont les plus souvent signalés par des FSEI.

M. MONFORT, élu CGT, demande si les référents harcèlement ont été saisis pour les questions en lien avec les agressions sexuelles.

Les référents n'ont pas été saisis de façon automatique mais tout salarié qui le souhaite, a la possibilité de le faire directement (coordonnées inscrites dans l'affichage obligatoire).

Mme JAMBU informe qu'il est possible de changer les catégories indiquées dans Blue Medi. Par exemple, il pourrait ainsi y avoir une catégorie sur les locaux de travail afin de les distinguer de l'item « problème d'environnement au travail ».

Mme JAMBU fait remarquer qu'il y a une nouveauté pour le pôle social, car le Conseil Départemental a mis en place une plateforme où la Fondation doit transmettre les déclarations des événements graves. Pour le moment ils n'ont pas donné de suite à ces déclarations mais des questions selon les situations peuvent être posées.

7. Information sur le protocole d'exposition au sang (SUD)

Mme VELLY présente le protocole d'exposition au sang disponible sur Blue Medi (cf. Annexe).

Mme BOURVEN demande s'il est possible de modifier le protocole et ajouter que le temps passé aux urgences est considéré comme du temps de travail et que le salarié qui se rend aux urgences peut demander à se faire rembourser les frais de trajets par la Fondation.

Elle propose aussi d'ajouter que les étiquettes doivent être réalisées par les admissions.

8. Demande de réflexion sur le service d'hébergement temporaire du site de Saint Vincent Lannouchen (CFDT)

Mme LE MOIGNE, élue CFDT fait part de plusieurs éléments qu'elle a repéré au sein du service d'hébergement temporaire du site de Saint Vincent Lannouchen (cf. annexe).

Plusieurs thèmes sont ainsi abordés : profil des patients accueillis de plus en plus lourds, des accueils d'une durée supérieure à 3 mois, des dysfonctionnements techniques : infiltrations, systèmes de sonnettes défectueux, défaut d'eau chaude certains moments de la journée, porte d'accès qui ne ferme plus avec un risque de fugue des résidents et des interrogations par rapport au nouveau planning en place depuis début octobre.

Elle constate un épuisement du personnel de ce service, qui travaille avec des professionnels parfois peu formés.

M. GUEGUEN, Responsable Parcours Personnes Agées du Centre Saint Vincent Lannouchen – Saint Jacques, indique que le service d'hébergement temporaire a 30 chambres et 27 places autorisées. Des demandes de dérogations peuvent être faites pour augmenter la durée maximale de 3 mois de séjour en hébergement temporaire afin de répondre à certaines situations particulières.

Il ajoute que le taux d'occupation est en moyenne de 27 lits occupés sur les 30 chambres. Il y a désormais 3 lits identifiés pour des patients en post hospitalisation, suite à une convention passée avec les Centre Hospitalier de Landerneau et le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix pour fluidifier les parcours. Il indique par ailleurs que lorsque la prise en charge est trop médicalisée, l'Hospitalisation A Domicile (HAD) peut prendre le relai, ou si le résident ne peut plus être accompagné sein de l'EHPAD, il un transfert peut se mettre en place vers l'hôpital.

Au sujet des problèmes techniques et de travaux, cela sera indiqué à M. DEVAUX. Il rappelle l'importance de les signaler via le logiciel dédié GediWeb.

M. MONFORT demande si on peut faire un signalement de dégât des eaux et faire intervenir l'assurance.

M. GUEGUEN réponds que ce type d'intervention est géré directement par les services techniques.

Concernant les problèmes de fugues, M. GUEGUEN indique qu'il est possible de commander d'autres bracelets anti fugues.

Au sujet des risques liés à la manutention des plats gastronomes, M. GUEGUEN rappelle que cela peut être inscrit dans le DUERP.

M. MONFORT indique qu'une prochaine inspection pourrait se faire au sein de ce service hébergement temporaire.

9. Actualité des travaux immobiliers et avancement des travaux relatifs aux préconisations de la CSSCT et questions diverses des élus

M. MORIN, Responsable des services techniques, présente la liste des travaux en cours suite aux préconisations de la CSSCT et indique les différents états d'avancement (Cf. tableau en annexe).

10.Retour sur la tempête Ciaran (tempête, dégâts, organisation de la continuité des activités (CGT)

Ce point a été mis à l'ordre du jour du CSE de mardi prochain il n'est donc pas abordé en séance.

11.Sécurité sur le site de Saint Jacques : circulation dans les bâtiments, groupe électrogène en cas de panne, éclairage du parking, équipement individuel des salariés de nuit (CGT)

M. GUEGUEN indique que lors de la tempête CIARAN, le courant a été coupé, mais a pu être rétabli rapidement. Pendant quelques temps, en l'absence de groupe électrogène, l'EHPAD Saint Jacques était donc privé totalement d'électricité. Si le courant n'avait pas été rétabli, il aurait fallu trouver une solution d'urgence, et transférer l'ensemble des résidents au sein d'autres EHPAD.

M. GUEGUEN a fait la demande il y a plusieurs mois, d'installation d'un groupe électrogène au sein de l'EHPAD de Saint Jacques à la Direction, qui a donné un accord.

M. MORIN précise que le sujet est engagé depuis le mois de juillet 2023 et qu'une consultation est en cours. Ce type de procédure peut être longue (environ 1 an). M. MORIN précise que d'un point de vue sécurité incendie, l'EHPAD est en conformité.

Concernant l'éclairage du parking, M. GUEGUEN indique qu'il y a bien des éclairages présents mais il y a parfois des retards de déclenchement (il s'active parfois lorsque l'on est déjà arrivé dans la voiture). Cela a été indiqué au service technique.

Au sujet de la circulation des personnes au sein des bâtiments, on peut parfois constater que des personnes extérieures stationnent sur le parking du personnel. En effet, le weekend une salle peut être louée au sein du site, mais elle appartient aux prêtres de Saint Jacques et non à la Fondation ILDYS.

Enfin, en cas de problème de téléphonie il semble que les numéros d'urgences fonctionnent bien et qu'il n'y a pas de mise en danger. Suite à la tempête et en cas de problématique avec l'opérateur SFR, un téléphone portable orange a été mis disposition en cas d'urgence.

12.Accueil de patients obèses : effectif et aides techniques (exemple SSNA) (CGT)

Le SMR Nutritionnel et Respiratoire a récemment accueilli un patient dont le poids oscille entre 300 et 315 kg avec un degré d'autonomie variable lié à une déficience mentale.

En raison de la prise en charge particulière de ce patient, le service a donc recherché dès que possible du matériel adapté notamment avec l'aide de Mme HENNOTE, Animatrice Prévention des TMS.

Après plusieurs recherches auprès de prestataires, le SSNR a commandé le matériel spécifique pour les patients obèses à savoir : un lit bariatrique adapté, un fauteuil roulant adapté, une chaise de douche, un harnais de latéralisation et harnais de verticalisation.

13. Agression d'une salariée au Foyer de Kertatupage : accompagnement de la salariée et mesures prises ou envisagées (CGT)

Mme VELLY indique qu'une salariée du foyer de Kertatupage a été menacée au couteau dans la nuit du 12 novembre par un jeune accueilli au sein du foyer. La salariée n'a pas été blessée, et a pu se mettre à l'abri puis appeler les cadres d'astreinte et les forces de l'ordre.

Le jeune a été placé en garde à vue puis un accompagnement spécifique a été mis en place auprès d'Appel Médical.

Enfin une FSEI, une déclaration accident de travail et un dépôt de plainte ont été réalisés.

A réception de la FSEI, M. MONFORT a été rencontrer la salariée. La salariée ne semblait pas choquée par les événements et avait même tendance à « minimiser » les faits.

Les élus trouvent la situation préoccupante car ce type d'évènement semble arriver de plus en plus souvent.

Des formations sont prévues au Plan de Développement des Compétences pour aider les salariés à faire face aux situations de violence.

La direction et l'encadrement restent très vigilants pour accompagner les professionnels et sécuriser les accueils d'enfants.

14. Lits supplémentaires au SMR Polyvalent installés en pédiatrie et organisation du travail (CGT)

Suite à la tempête Ciaran, et dans le cadre d'une mesure d'urgence, l'ARS a demandé au site de Ty Yann d'ouvrir deux lits du SMR pédiatrique au profit du SMR Polyvalent. En effet, suite à la tempête, plusieurs patients ne pouvaient plus « sortir » de leur maison et ne pouvaient plus être pris en charge d'où la demande de l'ARS.

M. JEGO, Responsable de site de Ty Yann, indique que les lits ont été occupés du 7 au 20 novembre. Il précise que sur la moitié de ce temps-là, un seul lit était occupé. Par ailleurs, du renfort soignant a été organisé (IDE ou AS avec le pool). C'était une situation exceptionnelle qui n'a pas vocation à se renouveler. Cette situation est terminée et l'organisation normale est rétablie depuis le 20/11/2023.

15. Suite du droit d'alerte au sein du Foyer du Pont Neuf et rencontre avec le médecin du service d'addictologie (CGT)

Mme VELLY informe les élus qu'elle a échangé avec le Dr MAPTUE, Médecin cheffe du service d'addictologie, pour évoquer une possible rencontre avec la CSSCT. Cette dernière est d'accord pour intervenir à l'occasion d'une CSSCT mais en délimitant au préalable la demande.

Voici les thèmes précis que les élus souhaitent aborder avec le Dr MAPTUE à l'occasion d'une prochaine CSSCT : établir la procédure de repérage, savoir comment aborder les collègues ? Quelle est la conduite à tenir en cas de repérage d'une situation d'addiction ? Quelle procédure suivre pour que la démarche soit sécurisée ? Quel mode de prévention mettre en place pour que le sujet ne soit plus tabou ?

16.Réalisation d'une inspection au SMR Polyvalent (CGT)

Mme LE MOIGNE et Mme STEPHAN seront les deux élus désignées pour être présentes à la prochaine inspection prévue le 18 décembre 2023 sur le SMR Polyvalent du site de Ty Yann.